

Les activités du Jury pendant le quatrième trimestre 2006

Evolution du nombre de cas soumis

Le nombre de **demandes d'examen préalable** (17) a connu une augmentation importante par rapport au trimestre précédent (6) et au quatrième trimestre de l'année passée (3).

Le nombre de **plaintes de consommateurs** (33) a connu une diminution tant par rapport au trimestre précédent (39) que par rapport au quatrième trimestre de l'année passée (47).

Le nombre d'**initiatives du Jury** (7) a également connu une augmentation importante par rapport au trimestre précédent (2), et au quatrième trimestre de l'année passée (3)

Le nombre de **nouveaux dossiers** ouverts entre octobre et décembre 2006 s'élève à 54 (une même publicité peut faire l'objet de plusieurs plaintes ou demandes d'examen préalable), soit une augmentation de 50 % par rapport au trimestre précédent (36) et de 69 % par rapport au quatrième trimestre de l'année passée (32).

Pour **l'ensemble de l'année 2006**, les chiffres sont les suivants par rapport à 2005 :

-Demandes d'examen préalable:	43	(-8,5%)
-Plaintes de consommateurs:	136	(-38,5%)
-Initiatives du Jury:	<u>11</u>	(+22%)
	190	(-31,5%)
-Nouveaux dossiers:	156	(-7%)

	2005				2006			
	1er trim.	2ème trim	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim	3ème trim.	4ème trim.
Demandes d'examen préalable	13	21	10	3	15	5	6	17
Plaintes de consommateurs	83	69 ¹	22	47	34	30	39	33
Initiatives du Jury	-	2	4	3	1	1	2	7
	96	92	36	53	50	36	47	57
Nombre de nouveaux dossiers	37	67	32	32	46	20	36	54
Plaintes ou demandes d'examen préalable non-traitées (hors compétence)	20	33	22	35	49	15	34	30

¹ Dont 2 pétitions dont chacune a été considérée comme une plainte.

En tenant compte du nombre de signataires des pétitions (62), 129 plaintes ont été enregistrées au total.

Résultats des interventions du Jury

Du 1^{er} octobre au 31 décembre 2006, 63 dossiers ont pu être clôturés, avec les résultats suivants :

<u>RESULTAT</u>	<u>ORIGINE</u>	Demandes d'examen préalable	Plaintes	Initiatives du Jury	TOTAL	
1. Pas de remarques ou publicité valablement justifiée.		12	20	-	32	51%
2. Publicité modifiée ou arrêtée						
a) Modification acceptée par l'annonceur		3	12	3	18	28,5%
b) Arrêt par l'annonceur		4	1	1	6	9,5%
c) Arrêt ou suspension par les media sur recommandation du Jury		-	-	2	2	3%
3. Avis de réserve		1	3	-	4	6,5%
4. Campagne publicitaire ponctuelle ou achevée ayant justifié une recommandation pour l'avenir		-	-	-	-	-
5. Hors compétence		-	1	-	1	1,5%
		20	37	6	63	100%

Le Jury a tenu 8 réunions durant ces trois mois.